INFORMATIONS MUNICIPALES
MAI-JUIN 2023

Mot de Madame le Maire

Après tous les évènements intolérables des semaines passées, dont des écoles réduites en cendre, je pense qu'il faudrait rajouter à notre devise, le mot respect.

En effet, ce mot sous-tend le triptyque de notre devise républicaine.

Platon disait « Avant toutes choses, n'oubliez pas cet adage :
"Lorsque les pères s'habituent à laisser faire les enfants,
Lorsque les fils ne tiennent plus compte de leurs paroles,
Lorsque les Maîtres tremblent devant les élèves et préfèrent les flatter,
Lorsque finalement les jeunes méprisent les lois parce qu'ils ne voient plus au-dessus d'eux
L'autorité de rien ni de personne, alors, en toute jeunesse et en toute beauté, c'est le début de la tyrannie." »

Les difficultés importantes que nous vivons et qui remettent en cause notre vie en société sont résumées dans ce texte.

Les images tutélaires qu'étaient le maire, le notaire, le médecin, le gendarme, le directeur d'école , les instituteurs, le prêtre semblent, dans l'esprit de certains, ne plus exister.

Les maux qui traversent notre société, sont le résultat pour partie du manque de respect pour les représentants des institutions de notre société.

Dans un régime démocratique, on peut parfaitement ne pas être d'accord avec les décisions prises par ces institutions, mais la contradiction ne doit pas prendre le visage de la violence. Rien ne la justifie.

Manifestement aujourd'hui on a oublié ce que Démocratie veut dire. Certains pensent qu'en mettant le pays à feu et à sang, en instaurant la révolution permanente, les idées avanceront plus vite et plus fort. C'est oublier que nous vivons dans une société basée sur le droit. La constitution a instauré des organes de contrôle qui remplissent leur mission, même si ce n'est pas toujours dans le sens souhaité par une minorité.

On rappellera les institutions résultant de la constitution : Président de la République, Gouvernement, Parlement dont les membres sont élus, la commune première collectivité territoriale, dont le représentant est le maire.

Les communes constituent l'échelon le plus ancien et le plus proche des citoyens au sein de l'organisation territoriale de la France. Le maire, qui est élu par le conseil municipal après les élections démocratiques par les citoyens, est à la fois un représentant de l'État dans la commune (il détient des compétences en matière d'état civil et de police administrative) et le détenteur du pouvoir exécutif local (il prépare et exécute les décisions du conseil municipal).

Ce n'est pas par hasard si le département de l'Allier est l'un des premiers (3e) où les élus ont le plus démissionné depuis le début de leur mandat en 2020, car beaucoup ont été chahutés, insultés, harcelés ou menacés. Chacun de nous a le droit d'être respecté.

Respectez les élus qui font de leur mieux pour administrer les communes dans l'intérêt bien compris de tous, et non pas dans l'intérêt de quelques-uns. Une crise institutionnelle du premier maillon de la vie démocratique se profile. Les volontaires aux postes, pour les années à venir, ne seront certainement pas légion.

Pour terminer, je vous rappelle que la porte de mon bureau est ouverte. Vous pouvez venir discuter avec moi pour faire valoir votre point de vue, dans le respect qui est dû à tout être humain, investi, qui plus est, d'un mandat électif. Pour cela il suffit de solliciter un rendez-vous auprès de Mmes TOCANT ou TALON.

CÉRÉMONIE OFFICIELLE DU 8 MAI

La cérémonie en souvenir des sacrifices de la 2e guerre mondiale s'est tenue avec la présence des autorités et de la population.

La cérémonie officielle s'est terminée dans la cour de l'école en présence des participants. Cela a été l'occasion pour M. THOUVENIN de remettre des médailles fédérales aux combattants d'AFN : Mrs LAGOUTTE, GOURLIER, THILLET, DENIS et VALETTE.

JALIGNY SUR BESBRE ET LE DYNAMISME DE SES ASSOCIATIONS

En mai et juin 2023, on ne s'est pas ennuyé à JALIGNY. Il y en a eu pour tous les goûts.

12/13 MAI – LA FIN JUSTIFIE LES MOYENS

Les Patouilles ont fait parler d'elles. Avec la même constance, le même brio, notre auteur local, Bruno THÉVENIAUX, qui a assuré la mise en scène a mis fin à l'existence des Patouilles. La Baronne, qui était bonne sœur en 2022 et Mme LAVENIR, LA MOMIE et LAROMAINE nous ont bien fait rire. On saluera l'esprit d'à propos de Mme Solange THÉVENIAUX.

14 MAI – CONCOURS DE PÉTANQUE DES AMIS DES ÉCOLES

Afin de réunir les parents d'élèves et abonder les finances pour permettre d'aider au paiement d'activités ou de matériels, les parents d'élèves ont organisé un concours de pétanque.

3 JUIN – KAPEVELO

Beaucoup d'inscrits à cette compétition annuelle, dont le succès ne s'est pas démenti.

Mais sans bénévoles pour assurer la sécurité des sportifs, sans les sponsors pour soutenir financièrement les importantes dépenses liées à l'organisation de l'épreuve (location des kayaks et sécurité notamment), sans les membres de l'association qui travaillent d'arrache-pied dès la fin de l'épreuve pour l'année d'après, elle n'aurait pas lieu.
Alors merci à tous. Félicitations aux participants, qu'ils soient arrivés premier ou dernier, car comme le disait Pierre de COUBERTIN : « Le plus important … n'est pas de gagner mais de participer, car l'important dans la vie ce n'est point le triomphe mais le combat ; l'essentiel, ce n'est pas d'avoir vaincu mais de s'être bien battu ».

La soirée s'est clôturée par un concert apprécié de tous et donné par Green Street avec l'assistance sonore des COUTY père et fils.

Vaudelin
RGE
QUALIBAT
Maçonnerie - Couverture - Carrelage - Assainissement
Restauration du patrimoine
5 bis, rue du Stade - 03220 Saint-Léon
Tél. 04 70 42 16 60 - Fax : 04 70 42 15 75
ets.vaudelin@wanadoo.fr
www.vaudelin-bmc.fr

Bernadette
COIFFURE
FÉMININE - MASCULINE
19, Grande Rue
03220 JALIGNY/BESBRE
Tél. 04 70 34 83 59

AU TOUR DES 9/10/11 JUIN

Les Journées Littéraires du Bourbonnais

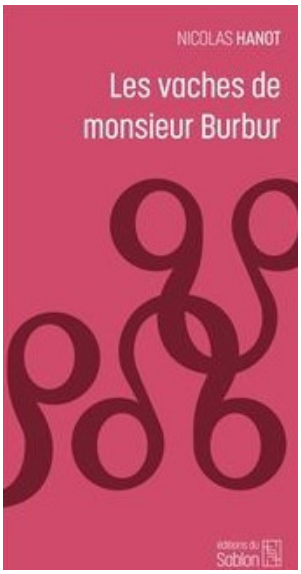

Devenues incontournables, elles ont pris un coup de jeune avec la mise en place, par M. MOREAU, Principal du Collège, d'un prix « René Fallet Jeunesse » qui a mobilisé les quatre collèges du secteur. Les collégiens ont voté au printemps.
La lauréate de leur prix est Marie REPPELIN avec « La Carte des Confins », histoire qui se déroule dans l'univers des pirates…

Le prix René Fallet lui-même a été remis à Nicolas HANOT pour « Les vaches de M. BURBUR », qui décrit avec finesse, intelligence et satire, les rouages absurdément drôles d'administrations kafkaïennes, la vie bouleversée des vaches séparées de leur propriétaire, dont le champ a été scindé en deux, par un haut fil de fer, censé lutter contre l'immigration clandestine.

Pour impliquer encore plus de participants, Agir en Pays Jalignois a eu l'idée d'organiser un concours d'art postal pour toutes les tranches d'âges. Belles productions. Avant de rejoindre les archives de l'association, ce concours est visible à l'Agence Postale Communale – Rue du Centre.

20 ANS DE LA COUPE D'ALLIER DE FOOT ET DU CLUB JALIGNY VAUMAS FOOT

Le club de foot Jaligny-Vaumas a tenu à fêter cet anniversaire. La fête a commencé par un match opposant les anciens joueurs vainqueurs de la coupe Baptiste 2002/2003 et les anciens joueurs du club.
Un match de gala a opposé LAPALISSE à MOULINS.
La soirée s'est clôturée par un repas dansant animé par Sono Avenir.
A noter la présence de M. Nicolas RAY, Député, sur ces deux manifestations.

15 JUIN - CONCOURS DE BELOTE A LA MÉLÉE

Organisée par le club des aînés, un concours de belote à la mêlée (c'est-à-dire concours en trois, quatre ou cinq manches. Avec changement des partenaires et adversaires à chaque manche) a lieu le 15 juin à l'Espace de la Bertranne

Le palmarès des **parties en individuel** est le suivant
1 - Mme Paulette ROCHE de Chavroches avec 17035 points,
2 - Mme Elizabeth DELPORTE de Jaligny avec 16625 points,
3 - M Michel TOURNU de Thionne avec 16624 points.

Le palmarès **des parties par équipe** est le suivant
1- Jaligny 48967 points, 2 - Chavroches 48556 points, 3 - Varennes-sur -Tèche 48393 points, 4 - Thionne 48357 points.

le 17 JUIN - ST JEAN

Qu'en dire ? Que l'Intersociétés a su mobiliser ses bénévoles pour monter les matériels. Après avoir travaillé avec des gants et bonnets et des polaires pour la foire aux dindes, ils auraient presque dû travailler en maillot de bains, tant l'atmosphère était chaude.

Bravo et merci au club COUNTRY SHINE de Beaulon pour avoir fait de la démo de dance country dans l'après-midi, ce qui a permis un beau moment de joie et de partage avec les spectateurs qui étaient venus en nombre pour déguster la paëlla.

Belle soirée avec le spectacle pyrotechnique tiré par les COUTY père et fils, suivi un bal, le tout sur la place René FALLET.

19 JUIN – RÉUNION ÉCO-DÉLÉGUÉS AU COLLÈGE

Cette réunion fait suite à une première qui a eu pour but de réaliser conjointement, collège/commune des actions de communication et de sensibilisation et de réalisation d'une zone de biodiversité. Certains collégiens ont souhaité s'inscrire dans une démarche écologique, la commune restant pour eux un interlocuteur privilégié.

Elle a eu lieu pour sensibiliser ces collégiens sur la protection des hirondelles avec l'intervention de M. PEGORARO, fauconnier au PAL et délégué Ligue de Protection des Oiseaux sur le secteur.

M. Gilbert TAIN de Trezelles, quant à lui, est intervenu pour rappeler à ces adultes en devenir que les végétaux ont un cycle de vie et pour leur donner des conseils pour la plantation de nouveaux arbres. Ce dernier point a eu pour but de comprendre le cycle de la vie des végétaux.

21 JUIN – FETE DE LA MUSIQUE

L'association « Gens du Pays », qui pratique le chant choral, a choisi JALIGNY pour restaurer la tradition de concert des rues. Si le temps n'était pas de mise pour profiter de la place de l'Eglise, M. Xavier de Montlaur lui a ouvert les caves du Château où 80 personnes ont pu profiter pendant plus d'une heure d'un répertoire étendu.

Le tout s'est terminé par un moment de convivialité. Merci à tous.

24 JUIN - FETE DE LA MUSIQUE

A l'occasion de la fête de la musique un concert a été donné par Attic Troopers, le groupe de rock, made in JALIGNY, Rue du Château. Une ambiance.... Beaucoup de spectateurs. Que du bonheur.

30 JUIN FETE DES ÉCOLES

Une charmante idée est venue ouvrir cette fête. La Ferme pédagogique itinérante de Montoldre a permis de découvrir les animaux de la ferme en proposant des ateliers et des animations.

Le spectacle préparé par les enfants grâce aux enseignants s'est tenu à 18 h. Pour occuper les enfants dans l'intervalle des jeux en tous genres étaient mis à disposition. Une ambiance musicale est venue agrémenter le tout. La soirée s'est terminée avec un barbecue organisé par l'Association.

JALIGNY ENCORE

Rappelons le concert LIBERTERRE à la salle de la Bertranne les 16 et 17 mai. Si JALIGNY a été bousculé dans ses choix, louons la responsabilité des organisateurs qui avaient sollicité la mairie pour permettre l'utilisation de l'arrière de la salle de la Bertranne pour planter des tentes. L'endroit a été rendu dans un état d'extrême propreté.

MENTION SPÉCIALE

On ne saurait terminer cette section relative aux manifestations des associations, sans saluer la mise en place d'un éclairage Place René FALLET, dont le matériel a été réglé par l'Intersociétés et l'installation faite par la Pétanque Val de Besbre Jaligny, ceci dans l'intérêt de tous. MERCI.

LE 8 JUIN - DÉPART DU LIEUTENANT MALLARET, COMMANDANT LA Communauté de Brigades DE LAPALISSE, LE DONJON, JALIGNY

Une cérémonie conviviale et émouvante était organisée à la salle des fêtes de LAPALISSE.

Le lieutenant Sébastien MALLARET est parti pour la Guyane. On devrait connaître son remplaçant rapidement. Ce fut également le moment de présenter la rondache (écusson en tissu) derrière lequel se range cette communauté et sur lequel on reconnaît bien les blasons des trois communes : l'écu blanc de gueules à cinq pals rétrécis d'argent de LAPALISSE, le château fort du DONJON et le Dauphin de JALIGNY, complétés par la borne de la mythique RN 7 et de l'estafette non moins mythique au pied du château de LAPALISSE.

ETAT CIVIL

DÉCÈS

M. Salvatore CURABA qui a habité longtemps aux Ardilliers a choisi d'être inhumé à JALIGNY. Que sa famille soit assurée de notre compassion

Mme Lucienne PERICHON, dont nous avions fêté les 100 ans en début d'année, a tiré sa révérence. Nous adressons à ses enfants et petits-enfants l'expression de notre sympathie.

Mme Edith THÉVENOUX, qui habitait lotissement des Thuriers depuis de nombreuses années. Que sa famille soit assurée de notre compassion

MARIAGE

Le 9 juin, **Marie de MONTLAUR s'est mariée avec Marc de la BASTIDE**.

Légitimement, l'édile célébrant était le père de la mariée, dont l'émotion était palpable, sous une grande retenue. Nous présentons à ces époux tous nos vœux de bonheur.

ELECTRICITE GENERALE – ELECTROMENAGER
11 Grande rue
03220 JALIGNY SUR BESBRE

SAS SOCIELEC JALIGNOISE

PORTAILS ÉLECTRIQUES
DOMOTIQUE - CENTRALE D'ASPIRATION
POMPES À CHALEUR
VENTE INSTALLATION DÉPANNAGE

CÉRÉMONIE CITOYENNE « DON DU SANG » le 30 JUIN

4 CHIFFRES CLÉS DU DON DE SANG : Chaque année, 1 million de malades sont soignés. 1 h de votre temps suffit à sauver 3 vies !

Chaque jour, nous avons besoin de 10 000 dons. Vous pouvez donner toutes les 8 semaines.

A quand votre tour ?!

Le don du sang a le pouvoir de soigner. Grâce à lui, les personnes qui en ont besoin sont soignées directement via la transfusion sanguine ou indirectement par l'utilisation des médicaments dérivés du sang issu du don de plasma.

L'association locale des donneurs de sang est très dynamique et elle a distribué cette année à JALIGNY beaucoup de diplômes.La municipalité a tenu à souligner cet engagement citoyen en invitant les donneurs disponibles à venir récupérer leur diplôme, en mairie, s'ils n'avaient pas pu le faire à CHAVROCHES qui avait accueilli la remise au printemps.

Voici la liste des diplômés :

1er niveau :
- femmes 3 dons : DUGAST Joëlle, JACQUY Angélique, PÉRONNET Lalie, PINTOUT Léa, ROTAT Marie-Pierre, GIBERT Noémi
- hommes 5 dons : DAUGUET Olivier, GARREL Christian, LAVAUD Maxence, ABEILLON Olivier, RAY Pascal

2ième niveau : 10 dons (hommes & femmes) : LARRAS Monique
3ième niveau : 25 dons (hommes & femmes) : CORNELOUP Priscilla
4ième niveau : femmes 45 dons, hommes 75 dons : LAFAY Marie-Claire

Félicitations à Alain Rives, donneur depuis l'âge de 18 ans, qui a effectué son dernier don de plasma (limite d'âge : 65 ans révolus) mais qui continue à donner son sang (limite d'âge 70 ans révolus)..

SÉCHERESSE : Si vous constatez des fissures qui se créent ou qui s'agrandissent sur vos constructions, vous pouvez déposer un dossier en mairie (courrier simple motivé avec motivation). Le secrétariat se chargera de l'adresser en préfecture. Vous pouvez prendre contact avec nos services.

A VOS AGENDAS

En raison d'un grand décalage dans la parution du bulletin municipal MAI JUIN, ce dont vous voudrez bien nous excuser, nous vous indiquons les dates à retenir pour la rentrée.

Concert PRELUDIA 9 SEPTEMBRE à 19 h AU LONZAT : Cette association de bourbonnais mélomanes a opté pour la première fois de se délocaliser dans la vallée de la Besbre, alors que son rayon d'action est la vallée de l'Allier. Se produira « Accord Duo » Elodie Soulard (accordéon) et Amanda FAVIER (violon), en toute harmonie et complicité, qui interprétera des œuvres de F. SCHUBERT, L.V. BEETHOVEN, F. KREISLER, P.I. TCHAIKOVSKI et A. DVORAK.

Mélange étonnant penserez-vous que d'allier l'accordéon au violon. L'accordéon est dorénavant admis dans la famille des instruments classiques.

Réservation conseillée sur preludia-musique.org – Prix 18 € - Parking assuré - visite des extérieurs du château à partir de 18 h 15.

RÉUNION SICTOM

Avis important - Tous les ménages devront disposer d'une solution leur permettant de trier leurs déchets biodégradables (déchets dégradables naturellement par des micro-organismes vivants c'est-à-dire les déchets biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages) et les séparer du verre, des emballages ou du reste de la poubelle indifférenciée, selon l'article L541-21-1 du code de l'environnement, à partir du 1er janvier 2024.

Les collectivités territoriales chargées de la mise en œuvre de cette disposition devront leur proposer des moyens de tri à la source. Il est rappelé qu'au titre de la salubrité publique, elles peuvent établir procès-verbal et sanctionner les récalcitrants.
La commune de JALIGNY SUR BESBRE qui a déjà mis à la disposition des concitoyens un système compostage collectif, place de la Chaume se propose de l'agrandir.

Une réunion d'information est fixée le 15 septembre à partir de 17 h jusqu'à 20 h salle Madeleine Robinson, qui sera animée par le SICTOM NORD ALLIER dans cet objectif.

Il vous est rappelé que si vous n'êtes pas équipé d'un compostage personnel, vous pouvez également vous procurer en mairie un composteur vendu par le SICTOM pour 20 € pour 300 l et 30 € pour 600 l après pré-réservation auprès du SICTOM au 04.70.46.77.19.

Les matières fécales des chiens ne sont pas des déchets ménagers. Ils n'ont rien à faire dans les poubelles du tennis, du bord de Besbre ou dans le compost partagé. Vous avez fait un choix. Il convient que vous l'assumiez. Les ouvriers communaux n'évacueront pas vos sacs, car cela pose un problème sanitaire. Ces déjections doivent être évacuées dans vos toilettes.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Pour améliorer les échanges avec la municipalité et entre les associations, il a été envisagé un forum des associations visant à valoriser les activités, qui **se tiendra le 16 septembre 2023 à partir de 10 h, autour du gymnase**. Vous pourrez les rencontrer, prendre des inscriptions, voir des démonstrations. Ce sera peut-être pour vous l'occasion de découvrir des activités dont vous ignoriez qu'elles se pratiquaient à JALIGNY.

Cette journée comprendra par un pique-nique tiré du sac (confectionné par vous) à partir de 12 h où vous êtes tous conviés, pour nous retrouver à cette occasion.

JOURNEES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Les Amis du Patrimoine de Jaligny organisent une visite gratuite de l'Eglise, le dimanche 17 septembre à 10 h 30. Elle aura pour thème l'évolution au travers des siècles de la construction et le mobilier intérieur notamment les statues.

DES INVESTISSEMENTS

Remplacement des ordinateurs de la mairie

En raison d'une activité de plus en plus complexe, les ordinateurs de la mairie, qui avaient plus de dix ans, ne répondaient plus au besoin du service. Un investissement s'imposait qui permet d'utiliser tous les logiciels imposés par les interlocuteurs institutionnels (Direction des Finances Publics, Agence Technique du Département de l'Allier notamment….).
Ces ordinateurs ont une grande capacité de mémoire vive, permettent un travail plus rapide et une sauvegarde des travaux sans commune mesure avec la précédente.
Le coût global de cette opération s'élève à 5 664 € TTC sur lequel la commune récupèrera le FCTVA dans 2 ans.

Remise en état de la station d'épuration des Joules

Au bout de vingt ans, l'une des cuves de stockage des eaux usées des Joules est hors d'usage et en raison des mouvements du terrain argilocalcaire. Il va être procédé à son remplacement. Il faudra procéder à l'extraction du contenu de la fosse, avant et pendant les travaux avant la mise en place de la nouvelle cuve. Les subventions sollicitées devraient être de 5 000 €, alors que le coût est d'un montant total de 26 737.00 € HT soit 32 084.56 € TTC. La commune devant avancer pour 2 ans, la TVA pour un montant de 5347,56 €.

Travaux de voirie du chemin de St Joseph

La chaussée du chemin de St Joseph est particulièrement dégradée, la dernière réfection ayant dix ans. Elle sera restaurée, d'ici la fin de l'année. En réalité si les outrages du temps ont fait leur œuvre, c'est surtout l'utilisation intempestive par des engins agricoles qui s'en servent comme d'un raccourci qui l'ont beaucoup détérioré. C'est pourquoi, cette voie, une fois les travaux réalisés, sera mise en sens interdit dans les deux sens, sauf riverains, y compris les agriculteurs.

DES DÉCISIONS QUI VONT AFFECTER VOTRE QUOTIDIEN

Création d'une commission « sécurité routière » et aide ATDA (l'Agence Technique du Département de l'Allier)

Il est constant que la sécurisation des habitations et piétons face à la circulation dans les accès au village est une priorité.

L'effet des contrôles ponctuels de la fin de l'année étant passé, le conseil municipal, sur demande citoyenne, a décidé d'une part de saisir l'ATDA pour rechercher les solutions les mieux adaptées et autorisées en raison du fait que JALIGNY est traversé par des routes départementales. Les aménagements sont soumis à l'autorisation du Département ; Le travail de l'ATDA est en cours. Une fois terminé, une réunion de la population sera organisée pour restituer les conclusions de cette agence.

Par ailleurs, par souci démocratique, une commission mixte (élus et citoyens) a été créée lors du conseil municipal du 3 juillet. Vous pourriez être contacté par M. Pascal MOURRE (riverain de la RD 480) pour y participer.

Vous pouvez aussi vous manifester pour devenir membre de cette commission, dont le résumé des travaux vous seront communiqués.

Enfin, si vous le souhaitez, vous pouvez déposer un courrier en mairie ou adresser un courriel, pour faire part de vos doléances pour le quartier que vous habitez, car le conseil municipal n'a pas vocation à connaître tous les problèmes que vous rencontrez aux abords de votre habitation.

Abattage des marronniers sur la RD 205

Ce sujet est polémique. Il ne devrait pas l'être.

Tout être vivant, qu'il soit humain, animal ou végétal a une durée de vie limitée. Il est vrai que vous êtes habitués à cette avenue, puisqu'elle a été plantée il y a plus de 100 ans, à l'époque où les voyageurs qui allaient prendre le tacot la remontaient à pied. Il leur fallait de l'ombre.

Mais l'état sanitaire de ces arbres est très dégradé. D'ailleurs très régulièrement et notamment ces dernières semaines, soit les arbres eux-mêmes, soit des branches majeures, sont tombés sur la chaussée. Heureusement, c'est survenu à des moments où il n'y avait ni véhicules, ni promeneurs.

Le Conseil départemental qui gère l'entretien de cette route quasiment sur toute sa longueur a décidé de procéder à l'abattage et à la replantation de jeunes arbres. Afin de lui conserver son caractère patrimonial, ce sont des nouveaux marronniers qui seront replantés, mais à fleurs roses, car ils ne sont pas atteints par la maladie.

Suivant calendrier adressé par le département, la première phase de travaux devrait commencer le 16 octobre et a priori jusqu'au 24 novembre 2023. Cela entraînera la fermeture ponctuelle de la route menant à CHAVROCHES.

Le programme du département prévoit que chaque arbre abattu sera remplacé par trois arbres. Une fois tous les arbres remplacés, il y aura un delta de 180 arbres, que le département offre à la commune, à charge pour elle de les replanter.

Dans un souci d'un choix citoyen et démocratique de l'utilisation de ces arbres, une réunion est fixée salle Madeleine ROBINSON (Espace de la Bertranne) **le 22 septembre 2023 à 18 h 30.** Cette réunion sera aussi l'occasion de vous rappeler le contexte de ces travaux. Vous êtes attendus nombreux pour parvenir à une décision consensuelle.